

**Conseil de sécurité**

Distr. générale
7 septembre 2023
Français
Original : anglais

**Lettre datée du 5 septembre 2023, adressée au Président
du Conseil de sécurité par le Chargé d'affaires par intérim
de la Mission permanente de l'Iraq auprès de l'Organisation
des Nations Unies**

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint une lettre datée du 5 septembre 2023, qui vous est adressée par le Vice-Premier Ministre et Ministre des affaires étrangères de la République d'Iraq, Fuad Hussein (voir annexe), concernant le souhait du Gouvernement iraquien de voir le mandat de l'Équipe d'enquêteurs des Nations Unies chargée de concourir à amener Daech/État islamique d'Iraq et du Levant à répondre de ses crimes (UNITAD) et du Chef de l'Équipe d'enquêteurs, Christian Ritscher, prolongé d'un an seulement et sans possibilité de prorogation, jusqu'au 12 septembre 2024.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document du Conseil de sécurité.

Le Chargé d'affaires par intérim
(*Signé*) Abbas Kadhom Obaid **Al-Fatlawi**



Annexe à la lettre datée du 5 septembre 2023 adressée au Président du Conseil de sécurité par le Chargé d'affaires par intérim de la Mission permanente de l'Iraq auprès de l'Organisation des Nations Unies

[Original : arabe]

Lettre datée du 5 septembre 2023, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Vice-Premier Ministre et Ministre des affaires étrangères de la République d'Iraq

J'ai le plaisir de vous informer que le Gouvernement iraquien souhaite que le mandat confié par le Conseil de sécurité à l'Équipe d'enquêteurs des Nations Unies chargée de concourir à amener Daech/État islamique d'Iraq et du Levant à répondre de ses crimes et au Chef de l'Équipe d'enquêteurs soit prolongé d'un an seulement, sans possibilité de prorogation, jusqu'au 12 septembre 2024, sur la base des dispositions de la résolution 2379 (2017) du Conseil et du paragraphe 2 de la résolution 2651 (2022). Nous insistons pour que, durant cette période, l'Équipe d'enquêteurs remette au Gouvernement iraquien l'ensemble des éléments de preuve qu'elle a obtenus depuis 2017 dans le cadre de l'exécution de son mandat – à savoir les témoignages, le renforcement des moyens de trouver et d'analyser les éléments de preuve et les résultats de l'utilisation des technologies – en vue d'amener plus facilement, au niveau national, les membres de Daech à répondre de leurs actes en Iraq et de savoir quelles parties ont apporté une aide et un financement à l'organisation terroriste, lui communique les informations relatives à l'utilisation de l'intelligence artificielle visant à renforcer les moyens de trouver des éléments de preuve ainsi que tout autre élément de preuve d'importance pour amener plus facilement, au niveau national, les membres de Daech et ceux qui ont fourni une aide, une contribution et un financement à l'organisation terroriste à répondre de leurs actes en Iraq, et procède à la liquidation de ses moyens administratifs et techniques dans toutes les provinces d'Iraq.

Le Gouvernement iraquien demande également que, pendant cette période, l'Équipe d'enquêteurs ne communique pas d'éléments de preuve à des pays tiers, et l'informe de la nature de ceux qu'elle a partagés avec des pays tiers et les lui remette afin qu'il puisse les examiner avec ces pays en vue de promouvoir les efforts nationaux et internationaux visant à ce que les auteurs soient poursuivis et ne puissent pas trouver refuge. Il demande en outre que l'Équipe d'enquêteurs présente un rapport final dans lequel sera examinée l'application de ces deux paragraphes sur lesquels le Gouvernement iraquien insiste.

Nous saisissons cette occasion pour remercier vivement l'Équipe d'enquêteurs et son chef des efforts considérables qu'ils ont faits depuis que l'Équipe d'enquêteurs a été constituée à la demande du Gouvernement iraquien.

Le Vice-Premier Ministre,
Ministre des affaires étrangères
(Signé) Fuad Hussein